



RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ
ET DE LA LÉGALITÉ

N° Spécial

04 Mars 2019

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DCL du 04 Mars 2019

SOMMAIRE

Arrêtés	Date	DIRECTION DE LA CITOYENNETE ET DE LA LEGALITE	Page
DCL/BRGE N° 2019-23	01.02.2019	Arrêté instituant les bureaux de vote dans la commune de Clamart.	3
ANNEXE		Annexe à l'arrêté DCL/BRGE n° 2019-23 du 01 février 2019.	5
DCL/BRGE N° 2019-24	01.02.2019	Arrêté instituant les bureaux de vote dans la commune de Courbevoie.	18
ANNEXE		Annexe à l'arrêté DCL/BRGE n° 2019-24 du 01 février 2019.	20
DCL/BRGE N° 2019-41	27.02.2019	Arrêté instituant les bureaux de vote dans la commune de Garches.	31
ANNEXE		Annexe à l'arrêté DCL/BRGE n° 2019-41 du 27 février 2019.	33



PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Arrêté DCL/BRGE n° 2019-23 du 1^{er} février 2019
instituant les bureaux de vote dans la commune de Clamart

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le code électoral et notamment les articles L.12, L.13, L.17, L.125 et R.40,

Vu la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales,

Vu la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu le décret n° 2014-256 du 26 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département des Hauts-de-Seine,

Vu le décret n° 2018-350 du 14 mai 2018 portant application de la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales et de la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu la circulaire du ministère de l'Intérieur du 12 juillet 2018 relative à la mise en œuvre de la réforme des modalités d'inscription sur les listes électorales entre le 1^{er} septembre 2018 et le 31 décembre 2019,

Vu l'instruction du ministère de l'Intérieur du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires,

Vu l'arrêté DRE/BELP n° 2018-142 du 8 août 2018 instituant les bureaux de vote dans la commune de Clamart,

Vu la demande du maire de Clamart en date du 10 janvier 2019,

Sur la proposition du secrétaire général de la préfecture,

ARRETE

ARTICLE 1 : les électeurs de la commune de Clamart sont répartis dans les bureaux de vote dont la liste et le périmètre sont précisés en annexe jointe au présent arrêté.

/...

ARTICLE 2 : les Français établis hors de France, les militaires, les marinières, les personnes détenues, les forains et gens du voyage seront inscrits sur la liste électorale du bureau centralisateur, lorsqu'il s'avèrera impossible de localiser, à l'intérieur de la commune, leur attache avec un bureau de vote.

ARTICLE 3 : le bureau centralisateur pour chaque scrutin est fixé comme suit :

Elections	Bureau centralisateur
Présidentielles, européennes, législatives (12 ^{ème} circonscription), régionales, départementales (canton n° 8 : Clamart), municipales et référendums	Bureau n° 1 Salle des Fêtes Hunebelle Place Jules Hunebelle

ARTICLE 4 : les périmètres des bureaux de vote sont pris en compte dans l'établissement des listes électorales.

ARTICLE 5 : le présent arrêté entre en vigueur à compter du 11 mars 2019.

Les dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

ARTICLE 6 : le secrétaire général de la préfecture, le maire de la commune de Clamart sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Nanterre, le 1^{er} février 2019

Le Préfet
Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général,

Vincent BERTON

CLAMART – LISTE DES BUREAUX DE VOTE

ANNEXE à l'arrêté DCL/BRGE n° 2019-23 du 1^{er} février 2019

Numéro	Désignation	Adresse	Canton
1 Bureau centralisateur	SALLE DES FÊTES HUNEBELLE	Place Jules Hunebelle	N° 8 - Clamart
2	SALLE DES FÊTES HUNEBELLE	Place Jules Hunebelle	N° 8 - Clamart
3	SALLE DES FÊTES HUNEBELLE	Place Jules Hunebelle	N° 8 - Clamart
4	ECOLE MATERNELLE GATHELOT	7 rue Gathelot	N° 8 - Clamart
5	GROUPE SCOLAIRE JEAN MONNET	11 Mail des Hauts Jardins	N° 8 - Clamart
6	GYMNASE DES CLOSAUX	24 rue des Closiaux	N° 8 - Clamart
7	GYMNASE DES CLOSAUX	24 rue des Closiaux	N° 8 - Clamart
8	GYMNASE DES CLOSAUX	24 rue des Closiaux	N° 8 - Clamart
9	GYMNASE DES CLOSAUX	24 rue des Closiaux	N° 8 - Clamart
10	ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY	6 rue Jules Ferry	N° 8 - Clamart
11	ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY	6 rue Jules Ferry	N° 8 - Clamart
12	ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY	6 rue Jules Ferry	N° 8 - Clamart
13	ECOLE MATERNELLE JULES FERRY	154 avenue Jean Jaurès	N° 8 - Clamart
14	CENTRE SOCIO CULTUREL DE LA FOURCHE	216 avenue Jean Jaurès	N° 8 - Clamart
15	GYMNASE CONDORCET	52 rue Condorcet	N° 8 - Clamart
16	ECOLE PRIMAIRE DU MOULIN DE PIERRE	Petit Sentier des Rochers	N° 8 - Clamart
17	ECOLE PRIMAIRE DES ROCHERS	11-13 rue des Rochers	N° 8 - Clamart
18	ECOLE PRIMAIRE DES ROCHERS	43 rue d'Estienne d' Orves	N° 8 - Clamart

CLAMART – LISTE DES BUREAUX DE VOTE

19	ECOLE MATERNELLE DES ROCHERS	125 rue Pierre Brossolette	N° 8 - Clamart
20	ECOLE MATERNELLE FLEURY	97 rue de Fleury	N° 8 - Clamart
21	ECOLE ELEMENTAIRE LOUISE MICHEL	16 rue du Parc	N° 8 - Clamart
22	ECOLE ELEMENTAIRE LOUISE MICHEL	16 rue du Parc	N° 8 - Clamart
23	MAISON DE QUARTIER JARDIN PARISIEN	20 rue du Parc	N° 8 - Clamart
24	COLLEGE PETITS PONTS	7 rue de Vendée	N° 8 - Clamart
25	COLLEGE PETITS PONTS	7 rue de Vendée	N° 8 - Clamart
26	ECOLE ELEMENTAIRE LEOPOLD SEDAR SENGHOR	9 rue de Bretagne	N° 8 - Clamart
27	ECOLE ELEMENTAIRE LEOPOLD SEDAR SENGHOR	9 rue de Bretagne	N° 8 - Clamart
28	CENTRE SOCIO CULTUREL DU PAVE BLANC	44 route du Pavé Blanc	N° 8 - Clamart
29	CENTRE SOCIO-CULTUREL DU PAVE BLANC	44 route du Pavé Blanc	N° 8 - Clamart
30	COMPLEXE SPORTIF DU PETIT CLAMART	Allée du Gymnase	N° 8 - Clamart
31	COMPLEXE SPORTIF DU PETIT CLAMART	Allée du Gymnase	N° 8 - Clamart
32	COMPLEXE SPORTIF DU PETIT CLAMART	Allée du Gymnase	N° 8 - Clamart
33	COMPLEXE SPORTIF DU PETIT CLAMART	Allée du Gymnase	N° 8 - Clamart
34	MAISON DES SPORTS	Place Hunebelle	N° 8 - Clamart
35	GROUPE SCOLAIRE JEAN MONNET	11 Mail des Hauts Jardins	N° 8 - Clamart

BUREAU DE VOTE N° 1		
Lieu de vote : SALLE DES FÊTES HUNEBELLE		
Place Jules Hunebelle		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée de Meudon	totalité	
Avenue Jean Jaurès	du n°1 au n°15 (n° impairs)	
Cité d'Agry	totalité	
Cité Leisnier	totalité	
Impasse de l'Allée de Meudon	totalité	
Place de la Source	totalité	
Place du Garde	totalité	
Place Marquis	totalité	
Place Maurice Gunsbourg	totalité	
Rue du Président Roosevelt	du n°2 au n°46	
Rue du Trosy	du n°22 au n°42 (n° pairs)	du n°25 au n°53 (n° impairs)
Rue Henry	totalité	
Rue Hévin	totalité	
Rue Jean-Baptiste Bouziat	totalité	
Rue Jeanne	totalité	
Rue Paul Vaillant Couturier	du n°31 au n°85 (n° impairs)	
Rue Saint-Pierre	totalité	
BUREAU DE VOTE N° 2		
Lieu de vote : SALLE DES FÊTES HUNEBELLE		
Place Jules Hunebelle		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue René Samuel	totalité	
Place de l'Eglise	totalité	
Place Ferrari	totalité	
Rue de l'Eglise	totalité	
Rue des Ruisseaux	totalité	
Rue du Centre	totalité	
Rue du Guet	totalité	
Rue du Plessis Piquet	totalité	
Rue du Trosy	du n°1 au n°23 (n° impairs)	du n°2 au n°20 (n° pairs)
Rue Gathelot	totalité	
Villa Cour Creuse	totalité	
BUREAU DE VOTE N° 3		
Lieu de vote : SALLE DES FÊTES HUNEBELLE		
Place Jules Hunebelle		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée du Pressoir	totalité	
Avenue Jean Jaurès	du n°2 au n°34 (n° pairs)	
Rue Chef de Ville	totalité	
Rue de la Fontaine	totalité	
Rue Paul Vaillant Couturier	du n°1 au n°21 (n° impairs)	
Rue Pierre et Marie Curie	totalité	
Rue Pierre Franquet	totalité	
BUREAU DE VOTE N° 4		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE GATHELOT		
7 rue Gathelot		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Beauséjour	Totalité	
Avenue du Bois Tardieu	du n°1 au n°31 (n° impairs)	
Avenue du Printemps	Totalité	
Avenue Jean-Baptiste Clément	du n°27 au n°99 (n° impairs)	du n°38 au n°106 (n° pairs)
Cité des Jardins	Totalité	
Impasse Colombe	Totalité	
Impasse du Hameau	Totalité	
Impasse du Plateau	Totalité	
Rue Céline	Totalité	
Rue de Bièvres	du n°1 au n°75 (n° impairs)	
Rue de la Division Leclerc	Totalité	
Rue de l'Hermitage	Totalité	

CLAMART -- Composition des bureaux de vote

SUITE BUREAU N° 4			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Rue du Château		Totalité	
Rue du Montoir		Totalité	
Rue Louise Possoz		Totalité	
Villa de Chevreuse		Totalité	
BUREAU DE VOTE N° 5			
Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE JEAN MONNET 11 mail des Hauts Jardins			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Allée Lucille Legrand		totalité	
Impasse de la Tranquilité		totalité	
Impasse Sans Souci		totalité	
Passage Franck		totalité	
Rue Bonnelais		du n°27 au n°67 (n° impairs)	du n°28 au n°66 (n° pairs)
Rue de Fontenay		du n°11 au n°93 (n° impairs) du n°10 au n°62 (n° pairs)	
Rue des Etangs		totalité	
Rue du Fort		totalité	
Rue du Panorama		totalité	
Rue L. Filleaux Tiger		totalité	
Rue Paul Pade		totalité	
Sentier de Fontenay		totalité	
Square de Fontenay		totalité	
Villa des Roses		totalité	
Villa Sans Souci		totalité	
BUREAU DE VOTE N°6			
Lieu de vote : GYMNASSE DES CLOSLIAUX 24 rue des Closiaux			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Allée des Nnoisetiers		totalité	
Impasse Bellevue		totalité	
Impasse des Galvents		totalité	
Rue Bonnelais		du n°1 au n°25 (n° impairs)	du n°2 au n°26 (n° pairs)
Rue de Chatillon		totalité	
Rue de la Noise		totalité	
Rue de Savoie		totalité	
Rue des Galvents		totalité	
Rue Pierre Corby		du n°15 au n°999 (n° impairs)	du n°20 au n°998 (n° pairs)
Sentier de la Savoie		totalité	
BUREAU DE VOTE N°7			
Lieu de vote : GYMNASSE DES CLOSLIAUX 24 rue des Closiaux			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Avenue Jean Jaurès		du n°17 au n°55 (n° impairs)	du n°36 au n°62Q (n° pairs)
Avenue Victor Hugo		du n°1 au n°37 (n° impairs)	du n°2 au n°30 (n° pairs)
Rue Chamberet		Totalité	
Rue de Dormelle		Totalité	
Rue de la Maison Blanche		Totalité	
Rue de l'Ile Bouchard		Totalité	
Rue d'Estienne d'Orves		du n°1 au n°5 (n° impairs)	
Rue du Trosy		du n°44 au n°66 (n° pairs)	
Rue Gabriel Péri		Totalité	
Rue Georges Huguet		Totalité	
Rue Louis Dupont		du n°1 au n°23 (n° impairs)	
Rue Martin		Totalité	
Rue Paul Vaillant Couturier		du n°23 au n°29 (n° impairs)	du n°2 au n°26 (n° pairs)
Sentier Vide-Gousset		Totalité	

BUREAU DE VOTE N°8		
Lieu de vote : GYMNASE DES CLOSLIAUX		
24 rue des Closiaux		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Jean Jaurès	du n°57 au n°97 (n° impairs)	du n°64 au n°112 (n° pairs)
Avenue Victor Hugo	du n°39 au n°99 (n° impairs)	du n° 32 au n° 70 (n° pairs)
Rue Denis Gogue	du n°2 au n°54 (n° pairs)	
Rue d'Estienne d'Orves	du n°2 au n°12 (n° pairs)	
Rue Pierre Louvrier	du n°2 au n°12 (n° pairs)	
Sentier de la Belle Image	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°9		
Lieu de vote : GYMNASE DES CLOSLIAUX		
24 rue des Closiaux		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Pierre Louvrier	Totalité	
Avenue Marguerite Renaudin	du n°1 au n°67 (n° impairs)	du n°2 au n°78 (n° pairs)
Avenue Victor Hugo	du n°72 au n°88 (n° pairs)	
Impasse des Groux	Totalité	
Impasse des Vignes	Totalité	
Rue de la Voie Verte	Totalité	
Rue Denis Abraham	Totalité	
Rue des Closiaux	du n°1 au n°37 (n° impairs)	du n°2 au n°38 (n° pairs)
Rue des Groux	Totalité	
Rue des Roissys	du n°1 au n°61 (n° impairs)	
Rue des Travers-Loups	Totalité	
Rue des Vignes	du n°1 au n°39 (n° impairs)	du n°2 au n°38 (n° pairs)
Rue Louis Dupont	du n°2 au n°22 (n° pairs)	
Rue Louis Guespin	Totalité	
Rue Marie Doffe	du n°2 au n°16 (n° pairs)	
Rue Martial Grandchamp	Totalité	
Rue Pierre Louvrier	du n°14 au n°56 (n° pairs)	
BUREAU DE VOTE N°10		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY		
6 rue Jules Ferry		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Baudry	Totalité	
Allée Blanche	Totalité	
Allée des Groseilliers	Totalité	
Allée des Pommiers	Totalité	
Allée du Filon	Totalité	
Allée Louise	Totalité	
Allée Nouvelle	Totalité	
Allée Victor Hugo	Totalité	
Avenue Marguerite Renaudin	du n°69 au n°129 (n° impairs)	du n°80 au n°146 (n° pairs)
Avenue Victor Hugo	du n°90 au n°174 (n° pairs)	
Impasse Gaston	Totalité	
Rue Adèle	Totalité	
Rue des Closiaux	du n°39 au n°111 (n° impairs)	du n°40 au n°120 (n° pairs)
Rue des Petits Pois	Totalité	
Rue des Roissys	du n°63 au n°117 (n° impairs)	du n°84 au n°86 (n° pairs)
Rue des Vignes	du n°41 au n°93 (n° impairs)	du n°40 au n°82 (n° pairs)
Rue Henriette	Totalité	
Rue Louis Georges	Totalité	
Rue Marcel Doret	Totalité	
Rue Marie Doffe	du n°1 au n°27 (n° impairs)	
Rue Pierre Louvrier	du n°15 au n°55 (n° impairs)	
Rue Roger	Totalité	
Sentier des Petits Pois	Totalité	
Villa André	Totalité	
Villa des Closiaux	Totalité	
Villa Ginette	Totalité	

BUREAU DE VOTE N°11		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY		
6 rue Jules Ferry		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Beausoleil	Totalité	
Allée Bel Air	Totalité	
Allée Boulet	Totalité	
Allée Bréant	Totalité	
Allée de l'Avenir	Totalité	
Allée des Framboisiers	Totalité	
Allée des Gamets	Totalité	
Allée des Garrements	Totalité	
Allée des Jardins	Totalité	
Allée des Rosiers	Totalité	
Allée du Coteau	Totalité	
Allée Pierre Loti	Totalité	
Avenue Marguerite Renaudin	du n°131 au n°199 (n° impairs)	du n°148 au n°220 (n° pairs)
Cité des Cerisiers	Totalité	
Impasse Drouet Peupion	Totalité	
Rue des Garrements	Totalité	
Rue des Roissys	du n°119 au n°201 (n° impairs)	du n°110 au n°200 (n° pairs)
Rue Drouet Peupion	Totalité	
Rue François Etienne	Totalité	
Rue Hébert	du n°53 au n°69 (n° impairs)	du n°52 au n°64 (n° pairs)
Rue Lazare Carnot	du n°23 au n°111 (n° impairs)	du n°20 au n°90 (n° pairs)
Rue Paul Eluard	Totalité	
Sentier du Fond des Roissys	Totalité	
Villa du Coteau	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°12		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY		
6 rue Jules Ferry		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Jean Jaurès	du n°114 au n°172 (n° pairs)	
Avenue Victor Hugo	du n°101 au n°173 (n° impairs)	
Rue des Leux	Totalité	
Rue Jules Ferry	Totalité	
Rue Lazare Carnot	du n°2 au n°18 (n° pairs)	
Rue Paul Bert	Totalité	
Rue Pierre Louvrier	du n°1 au n°13 (n° impairs)	
BUREAU DE VOTE N°13		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE JULES FERRY - 154 avenue Jean Jaurès		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Antoine Grossin	Totalité	
Avenue Victor Hugo	du n°175 au n°235 (n° impairs)	du n°176 au n°248 (n° pairs)
Boulevard des Frères Vigouroux	Totalité	
Cité Victor Hugo	Totalité	
Côteau des Vignes	Totalité	
Impasse de Vanves	Totalité	
Rue Hébert	du n°15 au n°51 (n° impairs)	du n°18 au n°50 (n° pairs)
Rue Lazare Carnot	du n°1 au n°21 (n° impairs)	
Rue Parmentier	Totalité	
Villa de la Gare	Totalité	
Villa Elise	Totalité	
Villa Jeanne d'Arc	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°14		
Lieu de vote : CENTRE SOCIO CULTUREL DE LA FOURCHE – 216 avenue Jean Jaurès		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de la Paix	Totalité	
Avenue du Docteur Calmette	Totalité	
Avenue Jean Jaurès	n°175 au n°263 (n° impairs)	du n°174 au n°230 (n° pairs)
Place de la Gare	Totalité	
Rue de Vanves	Totalité	

CLAMART – Composition des bureaux de vote

SUITE BUREAU N° 14		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue du Clos Montholon	Totalité	
Rue Hébert	du n°1 au n°13 (n° impairs)	du n°2 au n°16 (n° pairs)
Rue Pierre Baudry	Totalité	
Villa Jeanne	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°15 Lieu de vote : GYMNASSE CONDORCET 52 rue Condorcet		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Brissard	Totalité	
Rue Brissard	Totalité	
Rue Cécile Dinant	Totalité	
Rue Condorcet	du n°53 au n°107 (n° impairs)	du n°2 au n°88 (n° pairs)
Rue de Fleury	du n°1 au n°81Q (n° impairs)	du n°2 au n°36 (n° pairs)
Rue de Liège	Totalité	
Rue des Tricots	Totalité	
Rue du Chemin Vert	Totalité	
Rue Ferdinand Buisson	Totalité	
Rue Gambetta	Totalité	
Rue Pascal	Totalité	
Villa Désiré Filleaud	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°16 Lieu de vote : ECOLE PRIMAIRE DU MOULIN DE PIERRE Petit sentier des Rochers		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Balanche	Totalité	
Allée Condorcet	Totalité	
Avenue Jean Jaurès	du n°99 au n°173 (n° impairs)	
Passage Dorliat	Totalité	
Rue Alexandre Barbaroux	Totalité	
Rue Condorcet	du n°1 au n°51 (n° impairs)	
Rue Denis Gogue	du n°56 au n°98 (n° pairs)	
Rue des Volontaires	Totalité	
Rue du Moulin de Pierre	du n°31 au n°89 (n° impairs)	du n°68 au n°74 (n° pairs)
Rue Emmanuel Sarty	du n°47 au n°79 (n° impairs)	du n°40 au n°80 (n° pairs)
Rue Pethuis	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°17 Lieu de vote : ECOLE PRIMAIRE DES ROCHERS 11-13 rue des Rochers		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue Denis Gogue	du n°1 au n°91 (n° impairs)	
Rue des Rochers	Totalité	
Rue des Sablons	du n°2 au n°58 (n° pairs)	
Rue des Truilles	Totalité	
Rue d'Estienne d'Orves	du n°7 au n°119 (n° impairs)	du n°14 au n°110 (n° pairs)
Rue du Moulin de Pierre	du n°1 au n°29 (n° impairs)	du n°2 au n°66 (n° pairs)
Rue Emmanuel Sarty	du n°1 au n°45 (n° impairs)	du n°2 au n°38 (n° pairs)
Rue Henri Golaudin	du n°1 au n°15 (n° impairs)	du n°2 au n°12 (n° pairs)
Rue Lacombe	du n°1 au n°29 (n° impairs)	
Rue Pierre Brossolette	Totalité	
Sentier des Hauts Montrous	Totalité	
Sentier des Rochers	Totalité	
Villa de l'Union	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°18 Lieu de vote : ECOLE PRIMAIRE DES ROCHERS 43 rue d'Estienne d'Orves		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée de Sèvres	Totalité	
Allée des Téléphones	Totalité	
Allée Louis Moignard	Totalité	
Allée Oellers	Totalité	
Avenue Adolphe Schneider	du n°1 au n°25 (n° impairs)	du n°2 au n°18 (n° pairs)

CLAMART – Composition des bureaux de vote

SUIITE BUREAU N°18		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Henri Barbusse	du n°1 au n°69 (n° impairs)	du n°2 au n°46 (n° pairs)
Cité de la Pépinière	Totalité	
Impasse de la Vallée	Totalité	
Passage de la Vallée	Totalité	
Rue des Sablons	du n°1 au n°59 (n° impairs)	
Rue du Trosy	du n°55 au n°77 (n° impairs)	
Rue Fournier	Totalité	
Rue Frédéric Mistral	Totalité	
Rue Henri Golaudin	du n°17 au n°51 (n° impairs)	du n°14 au n°48 (n° pairs)
Rue Jean Georget	Totalité	
Rue Lacombe	du n°2 au n°44 (n° pairs)	
Rue Lily	Totalité	
Rue Marguerite	Totalité	
Rue Paul Vaillant Couturier	du n°28 au n°72 (n° pairs)	
Rue du Président Roosevelt	du n°1 au n°45 (n° impairs)	
Villa d'Estienne d'Orves	Totalité	
Villa Louis Grossin	Totalité	
Villa Pavillon	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°19		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE DES ROCHERS 125 rue Pierre Brossolette		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée du Clos Fleury	Totalité	
Allée Isabelle	Totalité	
Avenue Adolphe Schneider	du n°27 au n°83	du n°20 au n°83
Fontaine Sainte-Marie	Totalité	
Rue Alfred	Totalité	
Rue Brignole Galliera	Totalité	
Rue Constant Pape	Totalité	
Rue de Fleury	du n°127 au n°205 (n° impairs)	
Rue de la Platrière	Totalité	
Rue de la Roue	Totalité	
Rue de la Vallée du Bois	Totalité	
Rue des Chataigniers	Totalité	
Rue des Fougères	Totalité	
Rue du Cèdre	Totalité	
Rue Edouard	Totalité	
Rue Emilienne	Totalité	
Villa Schneider	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°20		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE FLEURY 97 rue de Fleury		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Charles Louis	Totalité	
Allée de Bellevue	Totalité	
Allée de la Vallée	Totalité	
Allée de l'Île	Totalité	
Allée des Matrets	Totalité	
Allée des Quatre Chemins	Totalité	
Allée des Villas	Totalité	
Allée Gambrinus	Totalité	
Allée Yvonne	Totalité	
Avenue Henri Barbusse	du n°71 au n°139 (n° impairs)	du n°48 au n°204 (n° pairs)
Passage Fleury	Totalité	
Rue Antoine Courbarien	Totalité	
Rue Arsène Georges	Totalité	
Rue d'Arménie	Totalité	
Rue de Fleury	du n°83 au n°125 (n° impairs)	du n°38 au n°116 (n° pairs)
Rue de Percy	Totalité	
Rue de Verdun	Totalité	
Rue des Chaillots	Totalité	

CLAMART – Composition des bureaux de vote

SUITE BUREAU N°20		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue des Monts	Totalité	
Rue des Vezous	Totalité	
Rue d'Estienne d'Orves	du n°121 au n°175 (n° impairs)	du n°112 au n°154 (n° pairs)
Rue du Général Négrier	Totalité	
Rue du Lieutenant Raoul Batany	Totalité	
Rue du Pont d'Amour	Totalité	
Rue Georges Leblanc	Totalité	
Rue Jacques Delille	Totalité	
Sentier des Loges	Totalité	
Sentier des Montquartiers	Totalité	
Sentier des Montrous	Totalité	
Sentier des Plains	Totalité	
Sentier des Pucelles	Totalité	
Sentier des Vezous	Totalité	
Sentier du Chemin de Fer Sud	Totalité	
Vieux chemin de Fleury	Totalité	
Villa des Cerisiers	Totalité	
Villa des Monts	Totalité	
Villa des Vallées	Totalité	
Villa Fleury	Totalité	
Villa Percy	Totalité	
Villa Perthuis	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°21		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE LOUISE MICHEL 16 rue du Parc		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée de Chevreuse	Totalité	
Allée Marie-Thérèse	Totalité	
Avenue du Général de Gaulle	du n°1 au n°339 (n° impairs)	du n°2 au n°338 (n° pairs)
Boulevard du Moulin de la Tour	Totalité	
Carrefour du 8 Mai 1945	Totalité	
Chemin de la Fosse Bazin	Totalité	
Impasse de la Tour	Totalité	
Impasse des Carnets	Totalité	
Impasse du Midi	Totalité	
Route de la Porte de Châtillon	Totalité	
Rue Albert Neveu	Totalité	
Rue Anatole France	Totalité	
Rue Antoine Chanut	Totalité	
Rue de la Cavée	Totalité	
Rue des Carnets	Totalité	
Rue des Feuillants	Totalité	
Rue du Champ Faucillon	Totalité	
Rue du Midi	Totalité	
Rue du Soleil Levant	Totalité	
Rue Gabrielle	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°22		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE LOUISE MICHEL 16 rue du Parc		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue du Bois Tardieu	du n°2 au n°32 (n° pairs)	
Avenue du Progrès	Totalité	
Avenue Jean-Baptiste Clément	du n°101 au n°171 (n° impairs)	du n°108 au n°158 (n° pairs)
Rue de la Porte de Trivaux	du n°1 au n°167 (n° impairs)	du n°2 au n°108 (n° pairs)
Rue des Pommiers	Totalité	
Rue des Sorbiers	Totalité	
Rue du Docteur Roux	Totalité	
Rue Pierre Bogaert	Totalité	

BUREAU DE VOTE N°23		
Lieu de vote : MAISON DE QUARTIER JARDIN PARISIEN		
20 rue du Parc		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Claude Trebignaud	Totalité	
Avenue des Acacias	Totalité	
Avenue des Marronniers	Totalité	
Avenue des Platanes	Totalité	
Passage Planchais	Totalité	
Rue Crouy	Totalité	
Rue des Aubépines	Totalité	
Rue des Charmettes	Totalité	
Rue des Coquelicots	Totalité	
Rue des Epis d'Or	Totalité	
Rue du Parc	Totalité	
Rue Kermen	Totalité	
Rue Léon Cambillard	Totalité	
Rue Monplaisir	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°24		
Lieu de vote : COLLEGE PETITS PONTS		
7 rue de Vendée		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Chemin des Petits Ponts	Totalité	
Rue Andras Beck	Totalité	
Rue de Champagne	du n°1 au n°17 (n° impairs)	du n°2 au n°18 (n° pairs)
Rue de la Porte de Trivaux	du n°169 au n°183 (n° impairs)	
Rue de Provence	Totalité	
Rue de Vendée	Totalité	
Rue Jeanne Hachette	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°25		
Lieu de vote : COLLEGE PETITS PONTS		
7 rue de Vendée		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée de Corse	Totalité	
Allée de la Chapelle	Totalité	
Allée du Berry	Totalité	
Allée du Dauphiné	Totalité	
Rue de Champagne	du n°19 au n°121 (n° impairs)	du n°20 au n°98 (n° pairs)
Rue de Gascogne	Totalité	
Rue de Normandie	du n°1 au n°27 (n° impairs)	du n°2 au n°34 (n° pairs)
Rue de Picardie	Totalité	
Rue de Versailles	Totalité	
Voie d'Igny	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°26		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE LEOPOLD SEDAR SENHOR – 9 rue de Bretagne		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue d'Alsace	Totalité	
Rue de l'Île de France	du n°1 au n°23 (n° impairs)	du n°2 au n°4 (n° pairs)
Rue de Lorraine	Totalité	
Rue de Normandie	du n°29 au n°61	du n°36 au n°52
Rue du Béarn	Totalité	
Rue du Maine	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°27		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE LEOPOLD SEDAR SENHOR – 9 rue de Bretagne		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée de la Nouvelle Poste	Totalité	
Allée du Nivernais	Totalité	
Avenue du Général de Gaulle	du n°341 au n°445 (n° impairs)	du n°340 au n°444 (n° pairs)
Avenue Galilée	Totalité	
Avenue Newton	Totalité	
Avenue Réaumur	Totalité	

SUITE BUREAU N°27		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Impasse Collet Ferry	Totalité	
Rue d'Auvergne	Totalité	
Rue de Bourgogne	Totalité	
Rue de Bretagne	Totalité	
Rue de l'Île de France	du n°55 au n°79 (n° impairs)	du n°6 au n°32 (n° pairs)
Rue de Touraine	Totalité	
Villa des Entrepreneurs	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°28		
Lieu de vote : CENTRE SOCIO CULTUREL DU PAVE BLANC 44 route du Pavé Blanc		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Route du Pavé Blanc	du n°1 au n°133 (n° impairs)	du n°2 au n°94 (n° pairs)
Rue Danton	Totalité	
Rue de la Plaine	Totalité	
Rue de la Porte de Trivaux	du n°185 au n°207 (n° impairs)	du n°110 au n°142 (n° pairs)
Rue Diderot	Totalité	
Rue du Capitaine Deullin	Totalité	
Rue Jean-Jacques Rousseau	Totalité	
Rue Marie Fichet	du n°1 au n°35 (n° impairs)	du n°2 au n°30 (n° pairs)
BUREAU DE VOTE N°29		
Lieu de vote : CENTRE SOCIO CULTUREL DU PAVE BLANC 44 route du Pavé Blanc		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Stendhal	Totalité	
Route du Pavé Blanc	du n°135 à la fin (n° impairs)	
Rue Boileau	Totalité	
Rue Bossuet	Totalité	
Rue Corneille	Totalité	
Rue Racine	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°30		
Lieu de vote : COMPLEXE SPORTIF DU PETIT CLAMART Allée du Gymnase		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Bernard de Ventadour	Totalité	
Allée de Montesquieu	Totalité	
Allée de Toulouse Lautrec	Totalité	
Allée Jean-Auguste Ingres	Totalité	
Rue Antoine Bourdelle	Totalité	
Rue d'Artois	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°31		
Lieu de vote : COMPLEXE SPORTIF DU PETIT CLAMART Allée du Gymnase		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de la République	Totalité	
Avenue Denis Papin	Totalité	
Avenue du Général de Gaulle	du n°447 au n°551 (n° impairs)	du n°446 au n°546 (n° pairs)
Place d'Avionville	Totalité	
Rond-point du Général Leclerc	Totalité	
Rue Charles Debry	Totalité	
Rue de la Bourceillière	Totalité	
Rue de la Gaité	Totalité	
Rue de Plaisance	du n°1 au n°25Q (n° impairs)	du n°2 au n°34 (n° pairs)
Rue du Bois	Totalité	
Rue du Capitaine Tarron	Totalité	
Rue du Commandant Duval	Totalité	
Rue Edison	Totalité	
Rue Marconi	Totalité	
Rue Marie Fichet	du n°37 au n°83 (n° impairs)	du n°32 au n°76 (n° pairs)
Rue Nieuport	Totalité	
Rue Perreyon	Totalité	
Rue Voltaire	Totalité	

BUREAU DE VOTE N°32	
Lieu de vote : COMPLEXE SPORTIF DU PETIT CLAMART	
Allée du Gymnase	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée Antoine Portal	Totalité
Allée Clément Ader	Totalité
Allée des Pyrénées	Totalité
Allée Dewottine	Totalité
Allée Gaston Dupouy	Totalité
Allée la Pérouse	Totalité
Allée Latécoère	Totalité
Allée Pierre Benoît	Totalité
Allée Pierre de Fermat	Totalité
Rue des Flandres	Totalité
BUREAU DE VOTE N°33	
Lieu de vote : COMPLEXE SPORTIF DU PETIT CLAMART	
Allée du Gymnase	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue de la Syrie	Totalité
Avenue du Général Eisenhower	Totalité
Avenue du Petit Clamart	Totalité
Route de la Garenne	Totalité
Rue de la Liberté	Totalité
Rue de l'Espérance	Totalité
Rue de Plaisance	du n°27 à la fin (n° impairs) du n°36 à la fin (n° pairs)
Rue des Bergères	Totalité
Rue des Bosquets	Totalité
Rue des Fleurs	Totalité
Rue des Lilas	Totalité
Rue des Plantes	Totalité
Rue des Prés	Totalité
Rue Marie Fichet	du n°85 au n°129 (n° impairs) du n°78 au n°126 (n° pairs)
Rue Pasteur	Totalité
Rue Paul Andrillon	Totalité
BUREAU DE VOTE N°34	
Lieu de vote : MAISON DES SPORTS	
Place Hunebelle	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée du Grand Cèdre	totalité
Place Jules Hunebelle	totalité
Route du Vieux Cimetière	totalité
Rue de Bièvres	du n°2 au n°90 (n° pairs)
Rue de l'Est	totalité
Rue de l'Ouest	totalité
Rue de Meudon	totalité
Rue du Nord	totalité
Rue du Sud	totalité
Rue Duffaut	totalité
Rue Fauveau	totalité
Rue Fillassier	totalité
Rue Princesse	totalité
Rue Taboise	totalité

BUREAU DE VOTE N°35		
Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE JEAN MONNET		
11 mail des Hauts Jardins		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Jean-Baptiste Clément	du n°1 au n°25bis (n° impairs)	du n°2 au n°36 (n° pairs)
Boulevard Saint-Jérôme	totalité	
Impasse des Hauts Jardins	totalité	
Mail des Hauts Jardins	totalité	
Rue Alphonse Daudet	totalité	
Rue de Fontenay	du n°1 au n°9 (n° impairs)	du n°2 au n°8 (n° pairs)
Rue François Desprez	totalité	
Rue Pierre Corby	du n°1 au n°13 (n° impairs)	du n°2 au n°18 (n° pairs)
Rue Saint-Christophe	totalité	
Rue Traversière	totalité	
Sentier Saint-Christophe	totalité	
Villa Bourgeois	totalité	
Villa Saint Christophe	totalité	



PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Arrêté DCL/BRGE n° 2019-24 du 1^{er} février 2019
instituant les bureaux de vote dans la commune de Courbevoie

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le code électoral et notamment les articles L.12, L.13, L.17, L.125 et R.40,

Vu la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales,

Vu la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu le décret n° 2014-256 du 26 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département des Hauts-de-Seine,

Vu le décret n° 2018-350 du 14 mai 2018 portant application de la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales et de la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu la circulaire du ministère de l'Intérieur du 12 juillet 2018 relative à la mise en œuvre de la réforme des modalités d'inscription sur les listes électorales entre le 1^{er} septembre 2018 et le 31 décembre 2019,

Vu l'instruction du ministère de l'Intérieur du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires,

Vu l'arrêté DRE/BELP n° 2015-160 du 12 août 2015 instituant les bureaux de vote dans la commune de Courbevoie,

Vu la demande du maire de Courbevoie en date du 12 août 2019,

Sur la proposition du secrétaire général de la préfecture,

ARRETE

ARTICLE 1 : les électeurs de la commune de Courbevoie sont répartis dans les bureaux de vote dont la liste et le périmètre sont précisés en annexe jointe au présent arrêté.

/...

ARTICLE 2 : les Français établis hors de France, les militaires, les marinières, les personnes détenues, les forains et gens du voyage seront inscrits sur la liste électorale du bureau centralisateur, lorsqu'il s'avérera impossible de localiser, à l'intérieur de la commune, leur attache avec un bureau de vote.

ARTICLE 3: le bureau centralisateur pour chaque scrutin est fixé comme suit :

Elections	Bureaux centralisateurs
Présidentielles, européennes, législatives (3 ^{ème} circonscription), régionales, départementales (canton n° 12 : Courbevoie 1), municipales et référendums	Bureau n° 1 Ancienne mairie Place de l'Hôtel de Ville
Législatives (6 ^{ème} circonscription), départementales (canton n° 13 : Courbevoie-2)	Ecole André Malraux 11 rue Louis Blanc

ARTICLE 4 : les périmètres des bureaux de vote sont pris en compte dans l'établissement des listes électorales.

ARTICLE 5 : le présent arrêté entre en vigueur à compter du 11 mars 2019.

Les dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

ARTICLE 6 : le secrétaire général de la préfecture, le maire de la commune de Courbevoie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Nanterre, le 1^{er} février 2019

Le Préfet
Pour le Préfet, et par délégation
Le Secrétaire Général

Vincent BERTON

COURBEVOIE – LISTE DES BUREAUX DE VOTE

ANNEXE à l'arrêté DCL/BRGE n° 2019-24 du 1er février 2019

Numéro	Désignation	Adresse	Canton
1 Bureau centralisateur	ANCIENNE MAIRIE	place de l'hôtel de ville	N° 12 Courbevoie-1
2	MAIRIE - HALL PRINCIPAL	place de l'hôtel de ville	N° 12 Courbevoie-1
3	ECOLE MATERNELLE LA FARANDOLE	2, villa de la Musique	N° 12 Courbevoie-1
4	ECOLE MATERNELLE LA FARANDOLE	2, villa de la Musique	N° 12 Courbevoie-1
5	ECOLE MATERNELLE LOUIS HUBERT ALLIE	25, rue de Colombes	N° 12 Courbevoie-1
6	ECOLE MATERNELLE LOUIS HUBERT ALLIE	25, rue de Colombes	N° 12 Courbevoie-1
7	ECOLE MATERNELLE MOLIERE	58, rue Jean-Pierre Timbaud	N° 12 Courbevoie-1
8	GYMNASE DALLIER	10, boulevard Saint-Denis	N° 12 Courbevoie-1
9	ECOLE MATERNELLE SONIA DELAUNAY	1, rue de la Montagne	N° 12 Courbevoie-1
10	ECOLE ELEMENTAIRE MARCEL ACHARD	43, rue Victor Hugo	N° 12 Courbevoie-1
11	ECOLE ELEMENTAIRE MARCEL ACHARD	43, rue Victor Hugo	N° 12 Courbevoie-1
12	ECOLE ELEMENTAIRE JEAN DE LA FONTAINE	Rue Victor Hugo	N° 12 Courbevoie-1
13	ECOLE ELEMENTAIRE ANDRE MALRAUX	11, rue Louis Blanc	N° 13 Courbevoie-2
14 Bureau centralisateur	ECOLE ELEMENTAIRE ANDRE MALRAUX	11, rue Louis Blanc	N° 13 Courbevoie-2
15	ECOLE ELEMENTAIRE ANDRE MALRAUX	11, rue Louis Blanc	N° 13 Courbevoie-2
16	ECOLE MATERNELLE JULES VERNE	26, rue d'Essling	N° 13 Courbevoie-2
17	ECOLE MATERNELLE JULES VERNE	26, rue d'Essling	N° 13 Courbevoie-2
18	ECOLE MATERNELLE SAINT-EXUPERY	20 bis, rue de Bezons	N° 12 Courbevoie-1
19	ECOLE ELEMENTAIRE GUYNEMER	16/24 rue Carnot	N° 13 Courbevoie-2
20	ECOLE ELEMENTAIRE GUYNEMER	16/24, rue Carnot	N° 13 Courbevoie-2
21	ECOLE ELEMENTAIRE GUYNEMER	16/24, rue Carnot	N° 13 Courbevoie-2
22	MAISON DES ASSOCIATIONS REGNAULT	12, square Henri Régnauld	N° 13 Courbevoie-2
23	ECOLE ELEMENTAIRE ALEXANDRE DUMAS	11/13, rue de Rouen	N° 13 Courbevoie-2
24	ECOLE ELEMENTAIRE PIERRE DE RONSARD	3, chemin Pierre Ronsard	N° 13 Courbevoie-2
25	ECOLE MIXTE AUGUSTE RODIN	2/4, allée Rodin	N° 13 Courbevoie-2
26	ECOLE MIXTE AUGUSTE RODIN	2/4, allée Rodin	N° 13 Courbevoie-2
27	ECOLE MATERNELLE LES FAUVELLES	6, chemin des Ecoliers	N° 13 Courbevoie-2
28	ECOLE ELEMENTAIRE JEAN DE LA BRUYERE	8, chemin des Ecoliers	N° 13 Courbevoie-2

COURBEVOIE – LISTE DES BUREAUX DE VOTE

Numéro	Désignation	Adresse	Canton
29	ECOLE ELEMENTAIRE JEAN DE LA BRUYERE	8, chemin des Ecoliers	N° 13 Courbevoie-2
30	ECOLE ELEMENTAIRE ALEXANDRE DUMAS	11-13, rue de Rouen	N° 13 Courbevoie-2
31	MAISON DES ASSOCIATIONS GAULTIER	73, rue Gaultier	N° 13 Courbevoie-2
32	ECOLE MATERNELLE FRANCOISE DOLTO	26, rue Emile Deschanel	N° 13 Courbevoie-2
33	ECOLE MATERNELLE FRANCOISE DOLTO	26, rue Emile Deschanel	N° 13 Courbevoie-2
34	ECOLE ELEMENTAIRE ANATOLE FRANCE	70, rue Armand Silvestre	N° 12 Courbevoie-1
35	ECOLE ELEMENTAIRE ANATOLE FRANCE	70, rue Armand Silvestre	N° 12 Courbevoie-1
36	ECOLE ELEMENTAIRE LOGIE	12, rue du Cayla	N° 12 Courbevoie-1
37	ECOLE ELEMENTAIRE ANATOLE FRANCE	70, rue Armand Silvestre	N° 12 Courbevoie-1
38	ECOLE MATERNELLE THEOPHILE GAULTIER	182, boulevard Saint Denis	N° 12 Courbevoie-1
39	ECOLE MATERNELLE THEOPHILE GAULTIER	182, boulevard Saint Denis	N° 12 Courbevoie-1
40	ECOLE MATERNELLE ALPHONSE DAUDET	1/3 rue Fallet	N° 12 Courbevoie-1
41	ECOLE MATERNELLE ALPHONSE DAUDET ANNEXE	2, rue Fallet	N° 12 Courbevoie-1
42	ECOLE ELEMENTAIRE ARMAND SILVESTRE	186, rue Armand Silvestre	N° 12 Courbevoie-1
43	ECOLE MIXTE MERMOZ	8, avenue Léon Bourgain	N° 12 Courbevoie-1
44	ECOLE MIXTE MERMOZ	8, avenue Léon Bourgain	N° 12 Courbevoie-1
45	ECOLE ELEMENTAIRE ARMAND SILVESTRE	186, rue Armand Silvestre	N° 12 Courbevoie-1
46	ECOLE ELEMENTAIRE ARMAND SILVESTRE	186, rue Armand Silvestre	N° 12 Courbevoie-1
47	ECOLE ELEMENTAIRE ARMAND SILVESTRE	186, rue Armand Silvestre	N° 12 Courbevoie-1
48	CENTRE CULTUREL VILLEBOIS MAREUIL	88, rue Armand Silvestre	N° 12 Courbevoie-1
49	CENTRE OMNISPORT DOCTEUR JEAN BLOT	21, rue Pierre Brossolette	N° 12 Courbevoie-1
50	CENTRE OMNISPORT DOCTEUR JEAN BLOT	21, rue Pierre Brossolette	N° 12 Courbevoie-1
51	CENTRE OMNISPORT DOCTEUR JEAN BLOT	21, rue Pierre Brossolette	N° 12 Courbevoie-1
52	CENTRE OMNISPORT DOCTEUR JEAN BLOT	21, rue Pierre Brossolette	N° 12 Courbevoie-1
53	ECOLE ELEMENTAIRE LAMARTINE	62, rue Jean-Pierre Timbaud	N° 12 Courbevoie-1
54	ECOLE ELEMENTAIRE LAMARTINE	62, rue Jean-Pierre Timbaud	N° 12 Courbevoie-1
55	ECOLE ELEMENTAIRE ANATOLE FRANCE	70, rue Armand Silvestre	N° 12 Courbevoie-1

COURBEVOIE - Composition des bureaux de vote

BUREAU DE VOTE N° 1	
Lieu de vote : ANCIENNE MAIRIE - Place de l'Hôtel de Ville	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée Jacques Henri Lartigue	Totalité
Place de l'Hôtel de Ville	Totalité
Place de l'Hôtel de Ville - Mairie	Totalité
Place des Pléiades	Totalité
Rue Auguste Beau	Totalité
Rue Carle Hebert	Du n° 1 au 31
Rue de Bezons	Du n° 2 au n° 18
Rue de l'Hôtel de Ville	Totalité
Rue Molière	Du n° 21 au n° 23
Square de l'Hôtel de Ville	Totalité
BUREAU DE VOTE N° 2	
Lieu de vote : MAIRIE - HALL PRINCIPAL - Place de l'Hôtel de Ville	
Nom de la rue	N° dans la rue
Rue Albert Simonin	Totalité
Rue de l'Alma	Du n° 16 au n° 62
Rue Massenet	Totalité
BUREAU DE VOTE N° 3	
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE LA FARANDOLE - 2, Villa de la Musique	
Nom de la rue	N° dans la rue
Rue Adam Ledoux	Du n° 1 au n° 17 Du n° 2 au n° 12
Rue Baudin	Du n° 1 au n° 7
Rue de Bezons	Du n° 24 au n° 40bis
Rue de l'Alma	Du n° 1 au n° 63 Du n° 2 au n° 14
Rue de Visien	Totalité
Rue des Salles	Totalité
Rue Paul Napoléon Roinard	Totalité
BUREAU DE VOTE N° 4	
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE LA FARANDOLE - 2, Villa de la Musique	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Château du Loir	Du n° 1 au n° 3
Rue Adam Ledoux	Du n° 14 au n° 30 Du n° 19 au n° 47
Rue de Bezons	Du n° 42 au n° 70
Rue Pierre Lhomme	Totalité
Rue Rouget de Lisle	Totalité
Villa de la Musique	Totalité
Villa Sainte Cécile	Totalité
BUREAU DE VOTE N° 5	
Lieu de vote : ECOLE LOUIS HUBERT ALLIE - 25 rue de Colombes	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée des brunettes	Totalité
Place Herold	Totalité
Rue Boudoux	Totalité
Rue de Colombes	Du n° 1 au n° 39 Du n° 2 au n° 44
Rue du Président Kruger	Du n° 18 au n° 20
Rue Jules Lefevre	Totalité
Rue Jules Lefevre Prolongee	Totalité
Rue Lambrechts	Du n° 1 au n° 13 Du n° 2 au n° 20
Rue Saint Pierre	Totalité
Rue Saint Thomas en Argonne	Totalité
BUREAU DE VOTE N° 6	
Lieu de vote : ECOLE LOUIS HUBERT ALLIE - 25 rue de Colombes	
Nom de la rue	N° dans la rue
Boulevard Aristide Briand	Totalité
Boulevard de Verdun	Du n° 17 au n° 95
Impasse Michael Winburn	Totalité
Place des Trois frères Rocquigny	Totalité
Rue de Colombes	Du n° 41 au n° 57 Du n° 46 au n° 52
Rue Lambrechts	Du n° 15 au n° 61 Du n° 22 au n° 64
Rue Michael Winburn	Totalité
Rue Parmentier	Totalité
Villa Chambon	Totalité
Villa des Lilas	Totalité

COURBEVOIE - Composition des bureaux de vote

BUREAU DE VOTE N°7		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE MOLIERE 58, rue Jean-Pierre Timbaud		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Château du Loir	Du n° 4 au n° 22	
Rue du Président Krüger	Du n° 1 au n° 25	Du n° 2 au n° 16
Rue Jean-Pierre Timbaud	Du n° 2 au n° 62	Du n° 1 au n° 63
BUREAU DE VOTE N°8		
Lieu de vote : GYMNASSE DALLIER 10, boulevard Saint-Denis		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Boulevard de Verdun	Du n° 1 au n° 15	
Boulevard Saint-Denis	Du n° 1 au n° 91	Du n° 2 au n° 78
Passage des Larris	Totalité	
Rue de la Montagne	Totalité	
Sente des Larris	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°9		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE SONIA DELAUNAY 1, rue de la Montagne		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Boileau	Totalité	
Parc de Lattre de Tassigny	Totalité	
Place de la Fontaine	Totalité	
Rue Molière	Du n° 1 au n° 19	
Rue Victor Hugo	Du n° 55 au n° 85	Du n° 60 au n° 86
BUREAU DE VOTE N°10		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE MARCEL ACHARD 43, rue Victor Hugo		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue Carle Hébert	Du n° 2 au n° 32	
Rue Sainte Marie	Totalité	
Rue Victor Hugo	Du n° 34 au n° 58	Du n° 39 au n° 53bis
BUREAU DE VOTE N°11		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE MARCEL ACHARD 43, rue Victor Hugo		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Racine	Totalité	
Promenade Paul Doumer	Totalité	
Quai du Président Paul Doumer	Du n° 11 au n° 97	
Rue Molière	Du n° 2 au n° 20	
BUREAU DE VOTE N°12		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE JEAN DE LA FONTAINE Rue Victor Hugo		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Place des Trois Frères Enghels	Totalité	
Rue de l'Abreuvoir	Du n° 2 au n° 24	
Rue de l'industrie	Totalité	
Rue Ficatier	Totalité	
Rue Victor Hugo	Du n° 1 au n° 37	Du n° 2 au n° 32
BUREAU DE VOTE N°13		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE ANDRE MALRAUX 11, rue Louis Blanc		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Mozart	Totalité	
Boulevard de Neuilly	Totalité	
Passage de Seine	Totalité	
Place de Seine	Totalité	
Rue Arletty	Totalité	
Rue de l'Abreuvoir	Du n° 1 au n° 17	
Rue du Général Audran	Totalité	
Rue François Couperin	Totalité	

BUREAU DE VOTE N°14	
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE ANDRE MALRAUX 11, rue Louis Blanc	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée de Champagne	Totalité
Allée de Picardie	Totalité
Allée Debussy	Totalité
Allée Sainte Odile	Totalité
Esplanade du Général de Gaulle	Totalité
Galerie des Damiers	Totalité
Place de l'Iris	Totalité
Place de Saverne	Totalité
Place des Dominos	Totalité
Place des Saisons	Totalité
Place Victor Hugo	Totalité
Rue de Bezons	Du n° 1 au n° 23
Rue Louis Blanc	Totalité
Square des Saisons	Totalité
Terrasse de l'Iris	Totalité
BUREAU DE VOTE N°15	
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE ANDRE MALRAUX - 11, rue Louis Blanc	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée des Vosges	Totalité
Avenue André Prothin	Totalité
Avenue d'Alsace	Totalité
Avenue Gambetta	Du n° 30 au n° 72
Patio des Reflets	Totalité
Place des Corolles	Totalité
Place des Reflets	Totalité
Rue de Strasbourg	Du n° 52 au n° 68 Du n° 5 au n° 19
Square des Corolles	Totalité
Terrasse des Reflets	Totalité
BUREAU DE VOTE N°16	
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE JULES VERNE - 26, rue d'Essling	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Gambetta	Du n° 74 au n° 88
Rue d'Essling	Totalité
Rue de Strasbourg	Du n° 21 au n° 89
Rue Gounod	Totalité
BUREAU DE VOTE N°17	
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE JULES VERNE - 26, rue d'Essling	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue du Parc	Totalité
Place Charras	Totalité
Rue de Bezons	Du n° 25 au n° 33
BUREAU DE VOTE N°18	
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE SAINT EXUPERY - 20 bis, rue de Bezons	
Nom de la rue	N° dans la rue
Centre Commercial Charras	Totalité
Place Charles de Gaulle	Totalité
Place du Marché du Zodiaque	Totalité
Résidence les Gémeaux	Totalité
Résidence les Poissons	Totalité
Rue Baudin	Du n° 2 au n° 40
Rue de Bezons	Du n° 20 au n° 22
BUREAU DE VOTE N°19	
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE GUYNEMER - 16-24, rue Carnot	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Gambetta	Du n° 41 au n° 75
Promenade Saint Nicolas	Totalité
Rue Carnot	Totalité
Rue d'Aboukir	Totalité
Rue de la Mutualité	Totalité
Rue Kléber	Totalité

COURBEVOIE - Composition des bureaux de vote

BUREAU DE VOTE N°20 Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE GUYNEMER 16-24, rue Carnot		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue de Belfort	Totalité	
Rue de Bezons	Du n° 35 au n° 61	
Rue de Bitche	Du n° 1 au n° 49 ter	Du n° 6 au 32
Rue de Colmar	Totalité	
Rue du Sergent Bobillot	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°21 Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE GUYNEMER 16-24, rue Carnot		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue de Bezons	Du n° 63 au 87	
Rue de Bitche	Du n° 34 au n° 56	Du n° 51 au n° 63
Rue du Capitaine Guynemer	Totalité	
Rue Segoffin	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°22 Lieu de vote : MAISON DES ASSOCIATIONS 12, Square Henri Régnault		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Albert Gleizes	Totalité	
Avenue de la Division Leclerc	Totalité	
Passage de la Coupole	Totalité	
Passage Henri Regnault	Totalité	
Place de la Coupole	Totalité	
Résidence Leclerc	Totalité	
Rue Henri Regnault	Totalité	
Rue Serpentine	Totalité	
Square Henri Regnault	Totalité	
Tour Gambetta	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°23 Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE ALEXANDRE DUMAS 11-13, rue de Rouen		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Passage Ravry	Totalité	
Rue de l'Ouest	Totalité	
Rue de Normandie	Du n° 1 au n° 31	Du n° 2 au n° 60
Rue de Rouen	Du n° 1 au n° 25	Du n° 2 au n° 28
Rue du Docteur Schweitzer	Totalité	
Rue Eugène Caron	Totalité	
Villa Ghis	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°24 Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE PIERRE DE RONSARD 3, Chemin Pierre de Ronsard		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue du Nouveau Cimetière	Totalité	
Chemin Pierre de Ronsard	Totalité	
Place des Fauvelles	Totalité	
Rue d'Alençon	Totalité	
Rue des Fauvelles	Du n° 111 au n° 181	
Rue du Clos Luce	Totalité	
Rue Saint Lo	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°25 Lieu de vote : ECOLE MIXTE AUGUSTE RODIN 2-4, Allée Rodin		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de l'Arche	Du n° 40 au n° 136	Du n° 61 au n° 121
Boulevard de la Mission Marchand	Du n° 51 au n° 121	
Rue de Dieppe	Totalité	
Rue des Fauvelles	Du n° 43 au n° 109	
Rue Donatello	Totalité	
Rue du Révérend Père Cloarec	Totalité	

BUREAU DE VOTE N°26		
Lieu de vote : ECOLE MIXTE AUGUSTE RODIN		
2-4, Allée Rodin		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Bernard Palissy	Totalité	
Allée de l'Arche	Totalité	
Allée Rodin	Totalité	
Avenue de l'Arche	Du n° 1 au n° 59	Du n° 2 au n° 38
Avenue de la Renaissance	Totalité	
Avenue Leonard de Vinci	Du n° 14 au n° 32	Du n° 29 au n° 51
Boulevard de la Mission Marchand	Du n° 1 au n° 49	
Esplanade Mona Lisa	Totalité	
Place des Trois Frères Lebeuf	Totalité	
Promenade des Pins	Du n° 3 au n° 5	Du n° 10 au n° 12
Rue Alexis Séon	Totalité	
Rue Berthelot	Totalité	
Rue François Rabelais	Totalité	
Rue Michel Ange	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°27		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE LES FAUVELLES		
6, Chemin des Ecoliers		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée des Tilleuls	Totalité	
Allée Veronese	Totalité	
Avenue Léonard de Vinci	Du n° 1 au n° 27	Du n° 2 au n° 12
Promenade des Pins	N° 1	
Promenade du Millénaire	Totalité	
Rue des Lilas d'Espagne	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°28		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE JEAN DE LA BRUYERE		
8, Chemin des Ecoliers		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Botticelli	Totalité	
Allée Le Titien	Totalité	
Allée Michel Ange	Totalité	
Chemin des écoliers	Totalité	
Place Raphael	Totalité	
Rue des Etudiants	Totalité	
Rue du Tintoret	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°29		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE JEAN DE LA BRUYERE		
8, Chemin des Ecoliers		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Puvis de Chavannes	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°30		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE ALEXANDRE DUMAS		
11-13, rue de Rouen		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Boulevard de la Mission Marchand	Du n° 2 au n° 54 ter	
Rue de Rouen	Du n° 27 au n° 35	
Rue Gaultier	Du n° 1 au n° 29	Du n° 2 au n° 30 ter
BUREAU DE VOTE N°31		
Lieu de vote : MAISON DES ASSOCIATIONS		
73, rue Gaultier		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Marceau	Du n° 1 au n° 43	
Résidence Marceau Normandie	Totalité	
Rue de Normandie	Du n° 74 au n° 82	
Rue Gaultier	Du n° 31 au n° 73	Du n° 32 au n° 78
Rue Louis Hubert Lyautey	Totalité	

BUREAU DE VOTE N°32			
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE FRANCOISE DOLTO			
26, rue Emile Deschanel			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Avenue Marceau		Du n° 61 au n° 101	
Impasse des Tournelles		Totalité	
Passage Eugène Barbier		Totalité	
Rue de Normandie		Du n° 91 au n° 149	Du n° 106 au n° 150
Rue des Fauvelles		Du n° 1 au n° 41	
Rue Eugène Barbier		Totalité	
BUREAU DE VOTE N°33			
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE FRANCOISE DOLTO			
26, rue Emile Deschanel			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Avenue Marceau		Du n° 45 au n° 59	
Boulevard de la Mission Marchand		Du n° 56 au n° 96	
Impasse Emile Deschanel		Totalité	
Rue de Normandie		Du n° 33 au n° 89	Du n° 62 au n° 72
Rue Emile Deschanel		Du n° 84 au n° 104	
		Totalité	
BUREAU DE VOTE N°34			
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE ANATOLE FRANCE			
70, rue Armand Silvestre			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Boulevard de Verdun		Du n° 14 au n° 42	
Place Louis de Funès		Totalité	
Rue Armand Silvestre		Du n° 1 au n° 45	Du n° 2 au n° 56
Rue Jules Ferry		Du n° 1 au n° 21	
BUREAU DE VOTE N°35			
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE ANATOLE FRANCE			
70, rue Armand Silvestre			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Boulevard Saint Denis		Du n° 95 au n° 179	
Impasse des Genets		Totalité	
Rue Jules Ferry		Du n° 2 au n° 44	Du n° 23 au 47
Villa des Genets		Totalité	
BUREAU DE VOTE N°36			
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE LOGIE			
12, rue du Cayla			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Allée des Vignerons		Totalité	
Rue Anatole France		Totalité	
Rue du Cayla		Totalité	
Rue Edith Cavell		Du n° 1 au n° 23	Du n° 2 au n° 34
Rue Franklin		Du n° 1 au n° 21	Du n° 2 au n° 30
Rue Hudri		Totalité	
Rue Villebois Mareuil		Totalité	
Rue Volta		Totalité	
BUREAU DE VOTE N°37			
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE ANATOLE FRANCE			
70 rue Armand Silvestre			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Boulevard de la Paix		Du n° 28 au n° 54	
Rue Armand Silvestre		Du n° 47 au n° 93	Du n° 58 au n° 110
Rue Louis Ulbach		Du n° 2 au n° 18	
BUREAU DE VOTE N°38			
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE THEOPHILE GAULTIER			
182, boulevard Saint-Denis			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Boulevard de Verdun		Du n° 2 au n° 12	
Boulevard Saint-Denis		Du n° 181 au n° 203	Du n° 80 au n° 142
Impasse Hanriot		Totalité	
Passage Hanriot		Totalité	
Rue Carpeaux		Totalité	
Rue Léon Boursier		Totalité	

COURBEVOIE - Composition des bureaux de vote

BUREAU DE VOTE N°39 Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE THEOPHILE GAULTIER 182, boulevard Saint-Denis		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Pasteur	Du n° 1 au n° 31	Du n° 2 au n° 30
Boulevard Saint Denis	Du n° 144 au n° 200 ter	Du n° 205 au n° 265
Rue Jean Baptiste Charcot	Du n° 1 au n° 59	Du n° 2 au n° 50
Rue Volta Prolongée	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°40 Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE ALPHONSE DAUDET 1-3, rue Fallet		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue Adélaïde	Totalité	
Rue Fallet	Totalité	
Rue Jean-Baptiste Charcot	Du n° 99 au n° 209	Du n° 92 au n° 238
Villa Fallet	Totalité	
Villa Saint Guillaume	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°41 Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE ALPHONSE DAUDET - ANNEXE 2, rue Fallet		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Quai du Maréchal Joffre	Totalité	
Rue Alice	Totalité	
Rue du Chemin Vert	Totalité	
Rue Saint Guillaume	Totalité	
Rue Sainte Geneviève	Totalité	
Rue Saint Saëns	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°42 Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE ARMAND SILVESTRE 186, rue Armand Silvestre		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de la Terrasse	Totalité	
Avenue des Vanettes	Totalité	
Avenue du 11 Novembre	Totalité	
Avenue Malvesin	Totalité	
Boulevard Georges Clémenceau	Du n° 2 au n° 50	Du n° 1 au n° 43
Place Jean Mermoz	Totalité	
Place Malvesin	Totalité	
Résidence Jean Mermoz	Totalité	
Rue Adolphe Lalyre	Totalité	
Rue des Ajoux	Totalité	
Square des Ajoux	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°43 Lieu de vote : ECOLE MIXTE MERMOZ 8, avenue Léon Bourgain		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue Alfred de Vigny	Totalité	
Rue Armand Silvestre	Du n° 117 au n° 199	Du n° 130 au n° 240
Rue Guillaume Farel	Totalité	
Rue Watteau	Du n° 1 au n° 3 bis	Du n° 2 au n° 10
Square Watteau	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°44 Lieu de vote : ECOLE MIXTE MERMOZ 8, avenue Léon Bourgain		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue des Hirondelles	Totalité	
Avenue Léon Bourgain	Totalité	
Avenue Léon de Bertalot	Totalité	
Boulevard Saint Denis	Du n° 202 au n° 274	Du n° 267 au n° 341
Passage de la Réunion	Totalité	
Rue Alphand	Totalité	
Rue Auguste Bailly	Du n° 1 au n° 33	
Rue Cantin	Totalité	
Rue Haussmann	Totalité	
Square Léon de Bertalot	Totalité	

BUREAU DE VOTE N°45 Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE ARMAND SILVESTRE 186, rue Armand Silvestre		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de la Liberté	Totalité	
Avenue Gallieni	Totalité	
Avenue Pasteur	Du n° 45 au n° 53	Du n° 44 au n° 50
Avenue Severine	Totalité	
Place Sarrail	Totalité	
Rue Ambroise Thomas	Totalité	
Rue Augustin Thierry	Totalité	
Rue Condorcet	Totalité	
Rue Jean Moulin	Du n° 2 au n° 10	Du n° 1 au n° 11
Rue Watteau	Du n° 5 au n° 15	Du n° 12 au n° 16
BUREAU DE VOTE N°46 Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE ARMAND SILVESTRE 186, rue Armand Silvestre		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Place de la Gare	Totalité	
Rue Cacheux	Totalité	
Rue de Behagle	Totalité	
Rue de Chanzy	Totalité	
Rue de la Sablière	Totalité	
Rue du Commandant Lamy	Totalité	
Rue Jean Moulin	Du n° 12 au n° 40	Du n° 13 au n° 39
Rue Madiraa	Totalité	
Square Moncelet	Totalité	
Villa des Couronnes	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°47 Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE ARMAND SILVESTRE 186, rue Armand Silvestre		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Place de Belgique	Totalité	
Rue du 22 Septembre	Totalité	
Rue Edgar Quinet	Totalité	
Rue Joseph Méry	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°48 Lieu de vote : CENTRE CULTUREL VILLEBOIS MAREUIL 88, rue Armand Silvestre		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Franklin	Totalité	
Avenue Pasteur	Du n° 32 au n° 42	Du n° 33 au n° 43
Boulevard de la Paix	Du n° 27 au n° 61	Du n° 56 au n° 60
Boulevard Georges Clemenceau	Du n° 45 au n° 53	Du n° 52 au n° 60
Rue Armand Silvestre	Du n° 95 au n° 115	Du n° 112 au n° 128bis
Rue Baliaf	Totalité	
Rue Edith Cavell	Du n° 25 au n° 61	Du n° 36 au n° 48
Rue Franklin	Du n° 32 au n° 64	Du n° 23 au n° 61
Rue Louis Ulbach	Du n° 20 au n° 42	
Rue Louvain	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°49 Lieu de vote : CENTRE OMNISPORTS DOCTEUR JEAN BLOT 21, rue Pierre Brossolette		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de l'Europe	Totalité	
Avenue de la République	Du n° 92 au n° 142	Du n° 97 au n° 155
Rue des Minimes	Totalité	
Boulevard de Verdun	Du n° 94 au n° 182	Du n° 97 au n° 165
Rue du Moulin des Bruyères	Totalité	
Rue Emile Zola	Totalité	
Rue Joseph Rivière	Totalité	
Rue Latérale	Totalité	
Rue Paul Bert	Totalité	
Rue Pierre Curie	Totalité	
Villa des fleurs	Totalité	

BUREAU DE VOTE N°50		
Lieu de vote : CENTRE OMNISPORTS DOCTEUR JEAN BLOT		
21, rue Pierre Brossolette		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée de la Belle feuille	Totalité	
Avenue de la République	Du n° 62 au n° 90	Du n° 75 au n° 95
Rue d'Estienne d'Orves	Totalité	
Rue Jean Bart	Du n° 34 au n° 52	Du n° 35 au n° 51
Rue Kilford	Du n° 28 au n° 54	Du n° 29 au n° 69
Rue Pierre Brossolette	Du n° 31 au n° 59	
Rue Raspail	Totalité	
Villa des Bleuets	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°51		
Lieu de vote : CENTRE OMNISPORTS DOCTEUR JEAN BLOT		
21, rue Pierre Brossolette		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Hoche	Totalité	
Avenue Joffre	Totalité	
Avenue Marceau	Du n° 58 au n° 120	
Place du 8 mai 1945	Totalité	
Rue Hoche	Totalité	
Rue Jean-Pierre Timbaud	Du n° 122 au n° 182	Du n° 129 au n° 189
Rue Pierre Brossolette	Du n° 61 au n° 83	
Rue Raymond Ridel	Totalité	
Villa Bonnet	Totalité	
Villa Maurice-André	Totalité	
Villa Robert Marcel	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°52		
Lieu de vote : CENTRE OMNISPORTS DOCTEUR JEAN BLOT		
21, rue Pierre Brossolette		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue de Colombes	Du n° 59 au n° 109	Du n° 54 au n° 126
Rue Pierre Brossolette	Du n° 1 au n° 29 bis	
BUREAU DE VOTE N°53		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE LAMARTINE		
62, rue Jean-Pierre Timbaud		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de la République	Du n° 1 au n° 73	Du n° 2 au n° 60
Avenue de Parthenay	Totalité	
Passage Louis Thuillier	Totalité	
Rue Blondel	Totalité	
Rue des Vicilles Vignes	Totalité	
Rue Jean Bart	Du n° 1 au n° 33	Du n° 2 au n° 32
Rue Jean Pierre Timbaud	Du n° 64 au n° 120	Du n° 65 au n° 127
Rue Kilford	Du n° 1 au n° 27	Du n° 2 au n° 26
BUREAU DE VOTE N°54		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE LAMARTINE		
62, rue Jean-Pierre Timbaud		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Marceau	Du n° 2 au n° 56	
Rue Barbès	Totalité	
Rue Sébastopol	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°55		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE ANATOLE FRANCE		
70 rue Armand Silvestre		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Dubonnet	Totalité	
Boulevard de la Paix	Du n° 1 au n° 25	Du n° 2 au n° 26
Boulevard de Verdun	Du n° 44 au n° 72	
Rue Louis Ulbach	Du n° 1 au n° 27	



PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Arrêté DCL/BRGE n° 2019-41 du 27 février 2019
instituant les bureaux de vote dans la commune de Garches

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le code électoral et notamment les articles L.12, L.13, L.17, L.125 et R.40,

Vu la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales,

Vu la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu le décret n° 2014-256 du 26 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département des Hauts-de-Seine,

Vu le décret n° 2018-350 du 14 mai 2018 portant application de la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales et de la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu la circulaire du ministère de l'Intérieur du 12 juillet 2018 relative à la mise en œuvre de la réforme des modalités d'inscription sur les listes électorales entre le 1^{er} septembre 2018 et le 31 décembre 2019,

Vu l'instruction du ministère de l'Intérieur du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires,

Vu l'arrêté préfectoral DRE/BELP n° 2015-162 du 12 août 2015 instituant les bureaux de vote dans la commune de Garches,

Vu la demande du maire de Garches en date du 14 février 2019,

Sur la proposition du secrétaire général de la Préfecture,

ARRETE

ARTICLE 1 : les électeurs de la commune de Garches sont répartis dans les bureaux de vote dont la liste et le périmètre sont précisés en annexe jointe au présent arrêté.

...

ARTICLE 2 : les Français établis hors de France, les militaires, les marinières, les personnes détenues, les forains et gens du voyage seront inscrits sur la liste électorale du bureau centralisateur, lorsqu'il s'avérera impossible de localiser, à l'intérieur de la commune, leur attache avec un bureau de vote.

ARTICLE 3 : le bureau centralisateur pour chaque scrutin est fixé comme suit :

Elections	Bureau centralisateur
Présidentielles, européennes, législatives, régionales, départementales (canton n° 23 : Saint-Cloud), municipales et référendums	Bureau n° 1 Mairie A - salle du conseil municipal 2 rue Claude Liard

ARTICLE 4 : les périmètres des bureaux de vote sont pris en compte dans l'établissement des listes électorales.

ARTICLE 5 : le présent arrêté entre en vigueur à compter du 11 mars 2019.

Les dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

ARTICLE 6 : le secrétaire général de la préfecture, le maire de la commune de Garches sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Nanterre, le 27 février 2019

Le Préfet
Pour le Préfet, et par délégation
Le Secrétaire Général

Vincent BERTON

GARCHES – LISTE DES BUREAUX DE VOTE

ANNEXE à l'arrêté DCL/BRGE n° 2019-41 du 27 février 2019

Numéro	Désignation	Adresse	Canton
1 Bureau centralisateur	MAIRIE A – Salle du Conseil municipal	2 rue Claude Liard	N° 23 - Saint-Cloud
2	MAIRIE B – Salle des Mariages	2 rue Claude Liard	N° 23 - Saint-Cloud
3	ECOLE MATERNELLE St EXUPERY - A	22 Grande rue	N° 23 - Saint-Cloud
4	ECOLE MATERNELLE St EXUPERY - B	22, grande rue	N° 23 - Saint-Cloud
5	ECOLE PRIMAIRE PASTEUR – A SALLE MARCEL PAGNOL	13, rue de Suresnes	N° 23 - Saint-Cloud
6	ECOLE MATERNELLE RAMON - A	66, rue du docteur Debat	N° 23 - Saint-Cloud
7	CITE R. POINCARÉ - Centre de Loisirs	16, allée de la marche	N° 23 - Saint-Cloud
8	ECOLE PRIMAIRE RAMON - C	66, rue du docteur Debat	N° 23 - Saint-Cloud
9	ECOLE MATERNELLE RAMON - B	66, rue du docteur Debat	N° 23 - Saint-Cloud
10	MEDIATHÈQUE MUNICIPALE	86 Grande Rue	N° 23 - Saint-Cloud
11	MEDIATHÈQUE MUNICIPALE	86 Grande Rue	N° 23 - Saint-Cloud
12	COLLEGE HENRI BERGSON – B GYMNASE DES QUATRE VENTS	69, rue du 19 janvier	N° 23 - Saint-Cloud
13	ECOLE PRIMAIRE PASTEUR – A SALLE MARCEL PAGNOL	13, rue de Suresnes	N° 23 - Saint-Cloud
14	COLLEGE HENRI BERGSON – C GYMNASE DES QUATRE VENTS	69, rue du 19 janvier	N° 23 - Saint-Cloud

BUREAU DE VOTE N° 1	
Lieu de vote : MAIRIE A, Salle du Conseil Municipal 2 rue Claude Liard	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Foch	n°25
Avenue G. Clémenceau	côté impair : en totalité
Boulevard Raymond Poincaré	côté pair : du n°2 au n°42
Cour de la gare	totalité
Grande rue	côté pair : du n°136 à la fin côté impair : du n°219 à la fin
Rue Civiale	totalité
Rue de Rio	totalité
Rue de Villeneuve	côté pair : du n°12 à la fin côté impair : du n°37 à la fin
Sente de la Bourgogne	totalité
BUREAU DE VOTE N° 2	
Lieu de vote : MAIRIE B, Salle des Mariages 2 rue Claude Liard	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue des Côteaux	totalité
Avenue du Maréchal Leclerc	totalité
Avenue Foch	côté impair : du n°27 à la fin
Avenue G. Clémenceau	côté pair : en totalité
Grande rue	côté pair : du n°92 au n°134 côté impair : du n° 159 au n°217
Impasse de la Source	totalité
Impasse du Regard	totalité
Passage du Clos	totalité
Passage Lanoé	totalité
Rue de l'Abreuvoir	totalité
Rue du Regard	totalité
Sente de la Plaine	totalité
BUREAU DE VOTE N° 3	
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE ST EXUPERY - A - 22 Grande Rue	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Lyautey	totalité
Avenue Maurice	totalité
Boulevard du Général de Gaulle	côté pair : du n°2 au n° 138
Grande rue	côté pair : du n° 72 au n° 80
Résidence Clos de la Source/Kronstadt	totalité
Rue de Kronstadt	totalité
Rue de la République	totalité
Rue des Renaudières	totalité
Rue du levant	totalité
Rue Gustave Lambert	totalité
Rue Jean Mermoz	totalité
BUREAU DE VOTE N° 4	
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE ST EXUPERY – B – Préau 22 Grande Rue	
Nom de la rue	N° dans la rue
Cottage Henri Dunant	totalité
Grande rue	côté pair : du n° 2 au n°70 côté impair : du n° 1 au n°107
Rue de la Porte jaune	côté impair : du n°1 au n°39
Rue des Cours-Communes	totalité
Rue des Jardins	totalité
Rue Guynemer	totalité

BUREAU DE VOTE N° 5		
Lieu de vote : ECOLE PRIMAIRE PASTEUR – A - Salle Marcel Pagnol (préau) 13 rue de Suresnes		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Alphonse de Neuville	totalité	
Avenue du Parc de Craon	totalité	
Avenue Edouard Detaille	totalité	
Impasse Henri Régnault	totalité	
Passage Meissonnier	totalité	
Rue de la Côte Saint-Louis	totalité	
Rue des Bures	totalité	
Rue du 19 janvier	côté pair : du n°60 à la fin	côté impair : du n°81 à la fin
Rue Henri Régnault	côté pair : du n°2 au n°50	côté impair : du n°1 à la fin
Sente des Châtaigniers	totalité	
BUREAU DE VOTE N°6		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE RAMON - A (préau) 66 rue du docteur Debat		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée du Marquis de Mores	totalité	
Rue des Gudonnes	totalité	
Rue des Suisses	totalité	
Rue du 19 Janvier	côté pair : du n° 56 au n° 58 quinter	
Rue du Colonel de Rochebrune	côté pair : totalité	
Rue du Marquis de Mores	totalité	
BUREAU DE VOTE N°7		
Lieu de vote : CITE R. POINCARÉ - Centre de Loisirs 16 allée de la marche		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée de la Marche	totalité	
Allée des Genêts	totalité	
Allée des Haras	totalité	
Avenue Brézin	totalité	
Avenue Casimir Davaine	totalité	
Avenue de Brétigny	totalité	
Avenue Henri Fontaine	totalité	
Boulevard Raymond Poincaré	côté pair : du n° 80 à la fin	
Cité Raymond Poincaré	totalité	
Rond Point du centre	totalité	
Rue du Docteur Gilles	totalité	
Rue Raymond Poincaré	côté pair : totalité	
BUREAU DE VOTE N°8		
Lieu de vote : ECOLE PRIMAIRE RAMON - C – préau – 66 rue du docteur Debat		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée des Jockeys	totalité	
Avenue des Jockeys	totalité	
Rue de Buzenval	côté impair : du n° 101 à la fin	
Rue de la porte jaune	côté impair : du n° 171 à la fin	
Rue du Docteur Debat	côté pair : du n° 2 au n° 56	côté impair : du n° 1 au n° 37
BUREAU DE VOTE N°9		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE RAMON – B – préau 66 rue du Docteur Debat		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue des Cliquets	totalité	
Rue du Docteur Debat	Côté pair du n° 58 à la fin	Côté impair du n° 39 à la fin
Sente de la Portaille	totalité	
Rue du 19 janvier	Côté pair du n° 30 au n° 54 Q	Côté impair du n° 21 au n° 79

BUREAU DE VOTE N°10	
Lieu de vote : MEDIATHEQUE MUNICIPALE - 86 Grande Rue	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée de la Bédoyère	totalité
Allée des Belles-Vues	totalité
Allée des Lilas	totalité
Avenue André Guillaume	totalité
Avenue de la Bédoyère	totalité
Avenue du Docteur Roux	totalité
Avenue Henri Bergson	totalité
Avenue Léonce Bucquet	totalité
Boulevard Raymond Poincaré	côté pair : du n°44 au n°78 quinter
Chemin des Vignes	totalité
Impasse Raymond Poincaré	totalité
Rue de la Côte de l'Aimant	totalité
Rue de Marnes	totalité
Rue Pasteur	totalité
Sente des Hautes Bruyères	totalité
Sente Panvert	totalité
BUREAU DE VOTE N°11	
Lieu de vote : MEDIATHEQUE MUNICIPALE - 86 Grande Rue	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue d'Alsace	totalité
Avenue de Lorraine	totalité
Avenue Foch	côté pair : totalité côté impair : du n°1 au n°23
Avenue Joffre	totalité
Boulevard du Général de Gaulle	côté pair : du n° 140 à la fin
Grande rue	côté pair : du n°82 au n°90 côté impair : du n°109 au n°157
Rue Claude Liard	totalité
Rue de Toulon	totalité
Rue de Villeneuve	côté pair : du n°2 au n°10 côté impair : du n°1 au n°35
Rue Frédéric Clément	totalité
BUREAU DE VOTE N°12	
Lieu de vote : COLLEGE HENRI BERGSON – B - Gymnase des Vents - 69 rue du 19 janvier	
Nom de la rue	N° dans la rue
Rue de Suresnes	côté pair : du n°36 à la fin côté impair : du n°55 à la fin
Rue de Verdun	totalité
Rue des Croissants	côté pair : Totalité côté impair : du n°1 au n°79
Rue Sylvain Vigneras	totalité
Sente de la Concorde	totalité
BUREAU DE VOTE N°13	
Lieu de vote : ECOLE PRIMAIRE PASTEUR - B - Salle Marcel Pagnol – préau – 13 rue de Suresnes	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée des Vergers	totalité
Avenue de Beauval	totalité
Place Charles Devos	totalité
Place Saint-Louis	totalité
Rue Athime Rué	totalité
Rue de la Rangée	totalité
Rue de l'Eglise	totalité
Rue de l'Ermitage	totalité
Rue de Suresnes	côté pair : du n°2 au n°34 côté impair : du n°1 au n°53
Rue des Croissants	côté impair : du n° 81 au n°83
Rue des Vergers	totalité

BUREAU DE VOTE N°14 Lieu de vote : COLLEGE HENRI BERGSON - C - Gymnase des Vents 69 rue du 19 janvier	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée de la Pelletière	totalité
Rue de la Porte Jaune	côté impair : du n°127 au n°169
Rue des 4 vents	totalité
Rue du 19 Janvier	côté pair : du n° 2 au n°28 côté impair : du n° 1 au n° 19
Rue Henri Régnauld	côté pair : du n°52 à la fin
Sente des 4 Chemins	totalité

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination des Politiques Interministérielles
et Ingénierie Territoriale

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>